



**DIRECTION DE LA VIE ASSOCIATIVE
ET DES QUARTIERS
CONSEILS DE QUARTIER**

☎ : 04.66.76.72.38

Réf. : CJ/PP/FA/056.2019

Le - 5 JUIN 2019

Objet : Compte rendu de réunion

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint, le compte rendu de la réunion du conseil de quartier Costières du jeudi 23 mai 2019.

Conformément au règlement intérieur, vous disposez d'une période de dix jours dès réception, pour nous informer des modifications éventuelles que vous souhaiteriez apporter à ce document.

Passé ce délai, le compte rendu sera présenté en l'état à la prochaine réunion du conseil de quartier pour approbation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Maire et par délégation

Véronique GARDEUR BANCEL
Adjointe au Maire
Déléguée à l'Enseignement Scolaire
Chargée des quartiers Costières,

Mesdames et Messieurs les
Membres du Conseil de Quartier
COSTIERES

**DIRECTION DE LA VIE
ASSOCIATIVE
ET DES QUARTIERS**

Conseil de Quartier

P. PERRIER
04.66.76.72.39
L. GUÉNON
04.66.76.72.83



Nîmes, le 3 juin 2019

COMPTE-RENDU DE REUNION

<p>CONSEIL DE QUARTIER COSTIERES</p>	<p>Jeudi 23 Mai 2019 à 18H00 Centre Pierre GAMEL</p>
---	---

Etaient présents :

- Véronique GARDEUR-BANCEL, Adjointe au Maire, Présidente du Conseil de Quartier

Collège des Elus :

- Richard TIBERINO, Adjoint au Maire
- Laurent BURGOA, Adjoint au Maire

Collège des Comités de Quartier :

- Jean-Marie HABOUZIT, Route d'Arles - Beausoleil
- Annick MARCELLIN-RIVRY, La Cité des Espagnols
- Joël GARDES, Les Marronniers
- Jean-Marc ALLONGUE, Les Marronniers
- Marianne DURAND, Les Charmilles
- Marc LAGARDE, Juin-Capouchiné-Camargue
- Gilles CROUZIN, Haute Magaille

Collège des Associations :

- Paul GUIN, La Gardoise des Retraités de l'Artisanat
- Liliana ALLEGRE, Paralysés de France

Collège des Habitants :

- Nicole NEVEUX OUY
- Bernard ACARIE
- Béatrice HEYER

Excusés :

- Monique BOISSIERE, Adjointe au Maire
- Marie-Antoinette DIBETTA, Comité de Quartier Narvik
- La Police Nationale, Collège des Institutions
- La Chambre des Métiers du Gard, Collège des Institutions

Absents :

- Pascal GOURDEL, Collège des Elus
- Eline ENRIQUEZ-BOUZANQUET, Collège des Elus
- Catherine BERNIE-BOISSARD, Collège des Elus
- Trisomie 21 Gard, Collège des Associations
- Karaté Do Bigot, Collège des Associations
- Christiane GRAS, Collège des Habitants
- Angélique RIGAL, Collège des Habitants
- Pauline CAESTEKER, Collège des Habitants
- La Poste, Collège des Institutions
- Tango, Collège des Institutions

I. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 21 FEVRIER 2019 :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

II. PRÉSENTATION DES ACTIONS DE LA POLICE NATIONALE ET MUNICIPALE :

Police Municipale

Monsieur CADENAS, nous présente les statistiques du 1er janvier au 13 mai 2019. Comparaison avec la même période en 2018.

L'analyse des chiffres sur une même période nous amène à constater une augmentation significative au niveau des écrits professionnels, 421 en 2018 contre 481 en 2019. Soit une hausse de 14 %.

Les agents font remonter d'eux-mêmes leurs actions et constatations, notamment par le biais de rapports de mise à disposition (présentation de personnes à un Officier de Police Judiciaire territorialement compétent) et de rapports d'infraction et d'information. A ce titre, nous enregistrons 18 procès-verbaux, 16 rapports d'infraction, 220 rapports d'information et 27 mises à disposition.

Les agents ont donc accru leur vigilance par le biais de patrouilles de surveillance plus fréquentes sur le secteur. Cela démontre qu'ils sont, de par leur formation, désormais mieux préparés et aguerris pour faire face à une délinquance qui semble se durcir. Concernant les interventions, on peut en dénombrer 3026 en 2018 contre 3192 en 2019. Soit une légère augmentation de 5 %.

Les principales interventions ont eu lieu sur les avenues suivantes : Boulevard du Président Salvador Allende, avenue du Président Pierre Mendes France et l'avenue du Général Leclerc.

Au niveau des amendes forfaitaires nous constatons une situation relativement stable, 890 en 2018 contre 856 en 2019.

Les principales rues verbalisées sont :

La rue Louis Landi, le boulevard du Président Salvador Allende et l'avenue du Général Leclerc.

Les prescriptions de mise en fourrière sont en augmentation, 87 en 2018 contre 103 en 2019. Soit une évolution de 18 %.

Toutefois, l'accent est mis sur les patrouilles de surveillance qui restent une priorité pour ce secteur.

Les commentaires ci-dessous rapportent les derniers faits recensés sur la zone géographique du Conseil de Quartier des Costières.

Chemin du Pont des Iles :

Fin avril 2019, édition d'une fiche mission en raison de jeunes perturbateurs au Stade Kaufman.

Concernant cette problématique, les îlotiers du secteur sont sensibilisés et des patrouilles sont engagées sur les tranches horaires concernées et notamment en fin de journée.

La fiche étant toujours d'actualité, les agents ont pour consigne de mettre en place des patrouilles dissuasives régulières.

A l'heure actuelle, les patrouilles mises en place n'ont pas permis de mettre en avant de nouvelles intrusions.

Néanmoins, une présence sera encore assurée.

Rue du Romarin :

Mi-avril 2019, édition d'une fiche mission pour de la mécanique sauvage.

Après plusieurs passages, nous prenons contact avec la requérante qui nous informe que les nuisances ont lieu au sein de la résidence « les Jasmins ». Nous informons notre interlocutrice de la nécessité d'aviser son syndic de propriété afin que celui-ci nous autorise à intervenir. Nous lui demandons également d'appeler nos services si elle constate à nouveau ces faits afin de permettre l'intervention sur l'instant de nos agents.

Rue de Barcelone :

Fin mars 2019, édition d'une fiche mission concernant une demande de surveillance plus accrue en raison de cambriolages et de vols au sein du quartier Beausoleil.

La sécurité publique étant l'une de nos priorités, nous avons multiplié nos patrouilles sur ce secteur avec les îlotiers mais aussi avec l'aide des unités d'appui et de nuit.

Depuis l'ouverture de cette fiche, de nombreuses patrouilles dissuasives ont eu lieu.

Ces dernières n'ont pas pu mettre en évidence de nouvelles dégradations. Mais nous restons très vigilants sur ce quartier.

Avenue Général Leclerc :

Fin février 2019, notre service a été saisi pour assurer la surveillance d'une habitation qui avait pris feu, et ce, afin d'éviter tout risque d'appropriation de l'habitation.

Cette mission a donné lieu à de nombreuses patrouilles et a permis de sécuriser le bâtiment en attendant l'intervention du propriétaire.

Cette avenue, reste néanmoins un axe très fréquenté par nos services et fait dès lors toujours l'objet de surveillance.

Allée Frédéric Desmons :

Fin février 2019, notre service est requis pour des regroupements de jeunes dans une résidence proche du Cap 'Cinéma.

Suite à l'ouverture de cette fiche mission, les îlotiers de secteur, mais aussi les unités travaillant de nuit, sont intervenus sur cette problématique. Et ce, notamment au travers de patrouilles dissuasives récurrentes.

Des prises de contact ont été effectuées notamment avec le Directeur du Cinéma et celui des résidences étudiantes.

Il ressort de ces nombreux passages que les agents n'ont eu à intervenir que très rarement sur des regroupements de jeunes. Les fois où des jeunes étaient présents, ils les ont invités à circuler, ce qu'ils ont fait sans aucun problème.

Les agents, dans leur globalité, restent néanmoins sensibilisés à cette problématique.

Concernant la prévention des cambriolages, les agents maintiennent une vigilance particulière. De ce fait, des patrouilles de surveillance sont mobilisées.

De plus, il paraît important de relancer les habitants des quartiers, en prévision de l'Opération Tranquillité Vacances, qui sera renouvelée lors des prochaines vacances d'été. Cette dernière donne des résultats plus que positifs depuis sa mise en place.

Monsieur GARDES souhaiterait recevoir le rapport de leur intervention à l'angle des rues Terraube et Dr Calmette concernant les rejets dans le réseau pluvial, suite à une construction.

Monsieur CADENAS prend note et lui fera parvenir les documents.

Monsieur ACARIE signale des haies privées débordantes dans la rue Dieudonné Coste.

Monsieur CADENAS incite les membres du conseil à contacter la Police Municipale pour signaler cette problématique, car une unité spéciale est en charge de ces missions.

Madame DURAND réitère sa demande au sujet de la végétation débordante du local EDF sur le secteur des Charmilles.

La DIVAQ l'informe qu'un courrier a été adressé au prestataire.

Monsieur TIBERINO rappelle que les effectifs vont augmenter, ils seront 164 policiers début 2020.

Madame GARDEUR-BANCEL rappelle aux Présidents des Comités d'encourager les riverains à s'inscrire au programme « Sécurité Voisins ».

Monsieur HABOUZIT propose de faire le prochain Conseil de Quartier dans la cour de Beausoleil qui vient d'être rénovée.

Madame GARDEUR-BANCEL accepte avec plaisir cette invitation.

La Présidente nous donne les informations suivantes :

La fête des Conseils de Quartier aura lieu le 29 juin 2019 au Mas Boulbon.

Impasse de Bellegarde /ROUTE D'ARLES :

Les riverains se plaignent de ne pouvoir sortir de leur impasse.

Le positionnement de la station-service située à l'intérieur d'un carrefour est effectivement délicat. Pour autant, la géométrie des espaces ne permet pas un stockage sécurisé et conforme à la réglementation des véhicules des clients sur les voies publiques en amont de l'impasse de Bellegarde.

Ville Active / JUIN - CAPOUCHINE – LA CAMARGUE :

On nous signale des problèmes de propreté sur le secteur commercial de Ville Active qui amènent des rats sur le secteur du Comité.

L'équipe 3D est intervenue sur ce secteur pour des campagnes de dératisation.

III. ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX VOTES :

Cour de Beausoleil : ROUTE D'ARLES

Réfection d'une partie de la cour.

Réfection en bicouche.

Coût : 10 000 €

Travaux réalisés en mars.

Rue Ste Félicité : MARRONNIERS

Demande de réfection du trottoir.

Reprise du trottoir entre le n°13 et la limite du n°15 (jonction avec le garage) avec pose partielle de bordures et trottoir en enrobé.

Coût : 4 800 €

Travaux réalisés en mars.

Avenue Maréchal Juin : JUIN/ CAPOUCHINE/ LA CAMARGUE

Pose de bordures de défense + barrières.

Coût : 6 700 €

Travaux réalisés en mars.

Avenue de la Liberté : JUIN/ CAPOUCHINE/ LA CAMARGUE

Mise en place de potelets devant le gymnase.

Pose de 19 potelets.

Coût : 3 200 €

Travaux réalisés en mars.

Rue du Romarin : JUIN/ CAPOUCHINE/ LA CAMARGUE

Réfection des trottoirs en enrobé avec remplacement bordures et caniveau.

Coût : 58 500 €

Participation du Conseil de Quartier : 20 000 €

Travaux réalisés en mars.

Impasse du Cabernet : HAUTE MAGAILLE

Reprise des trottoirs en enrobé.

Coût : 14 000 €

Travaux réalisés en mars.

Rue de Vérone : MARRONNIERS

Pose de 18 potelets.

Coût : 1 500 €

Travaux réalisés en mars.

Jardin Pierre Gamel / Avenue des Camarquais : MARRONNIERS

- Suppression de la borne à l'intérieur du jardin ;
- Remise en place en bord de voie vers l'entrée de l'aire de jeux ;
- Raccordement au réseau.

Coût : 7 800 €

Travaux réalisés en mai.

IV. AMENAGEMENTS SUSCEPTIBLES D'ETRE FINANCES PAR LE CONSEIL DE QUARTIER :

Budget disponible : 32 000 €

Impasse des Charmilles /CHARMILLES

Demande de réfection de la chaussée.

Reprise de la chaussée

Coût : 20 250 €

Participation Voirie : 10 000 €

TRAVAUX VOTES A L'UNANIMITÉ

Jardin de Narvik / NARVIK

Demande d'aménagement du petit jardin.

Aménagement du jardin :

- **Broyat végétal ;**

- **Plantation d'un olivier et vivaces méditerranéennes ;**

- **Enrochement.**

Coût : 3 750 €

TRAVAUX VOTES A L'UNANIMITÉ

Chemin du Mas de Boudan / CITE DES ESPAGNOLS

Demande de mise en sécurité des piétons à l'entrée de la Cité des Espagnols.

Mise en place de bordures coulées sur l'itinéraire piéton.

Coût : 18 000 €

TRAVAUX VOTES A L'UNANIMITÉ

Budget disponible après la 2^{ème} réunion : 0 €

Madame DURAND souhaiterait la réfection de l'allée des Vignolles.

Madame PINET proposera cette voie au programme de la voirie.

Madame GARDEUR-BANCEL remercie les services municipaux pour leurs réactivités. Elle nous informe également que la réfection de la rue de Liège est programmée très prochainement par le service Voirie.

V. QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur HABOUZIT remercie la ville de Nîmes pour l'intérêt porté à son quartier, la route d'Arles.

Une présentation de l'aménagement de l'avenue Général Leclerc a été faite aux habitants ; le secteur évolue et ce, dans le bon sens, à la grande satisfaction de tous.

Ces derniers souhaiteraient savoir si la rue de Barcelone est au programme de la voirie.

Madame PINET nous informe qu'elle n'a pas été retenue au programme 2019.

Madame NEVEUX OUY demande la réfection du chemin des Pêcheurs qui, suite aux travaux de la SAUR, est devenu impraticable.

Madame MARCELLIN-RIVRY signale également l'état très abîmé de l'impasse des Orchidées.

Monsieur BURGOA nous informe que l'impasse des Orchidées et la rue du Printemps vont passer dans le domaine public.

Il conseille à **Madame MARCELLIN-RIVRY** de se rapprocher de Nîmes Métropole pour l'installation de l'eau et la ville de Nîmes interviendra par la suite pour reboucher les trous.

Madame NEVEUX OUY souhaiterait l'intervention des services pour le débroussaillage du chemin la Farelle.

Monsieur MAUNY l'informe que la campagne débroussaillage attaque au mois de juin.

Monsieur ACARIE demande quand aura lieu le désherbage sur le quartier de la route d'Arles.

Monsieur GARDES informe que chaque propriétaire est censé entretenir son entrée.

Monsieur LAGARDE revient sur l'invasion des rats sur le quartier Maréchal Juin dû au non-respect des règles de sorties des ordures par les commerçants de la Ville Active.

LA DIVA Q explique que ce problème relève de la compétence de Nîmes Métropole.

Madame DURAND propose la mise en place d'une semaine de « sensibilisation aux rats » auprès des Nîmois.

Monsieur GARDES s'interroge sur les demandes suivantes :

- Page 10, demande N°19-025 changer « Le comité » et mettre « un riverain ».
- Page 9, demande N°19-004 pourquoi toujours en attente ?
- Page 10, demande N°19-020 la réfection de la rue Henri Fabre ; à ce jour, aucune information de Nîmes Métropole concernant le projet de raccordement.

Il souhaiterait la réfection de cette rue.

Madame PINET explique que, suite à la programmation de raccordement de Nîmes Métropole, une étude est faite mais un délai de 3 ans sans travaux après la réfection doit être démontré.

Elle proposera cette rue à la prochaine programmation voirie.

Monsieur ALLONGUE nous fait part de la réponse de Nîmes Métropole concernant le marquage de l'accès pompier sur l'allée Boissy d'Anglas ; celui-ci doit être réalisé par la ville de Nîmes.

Madame PINET nous informe qu'un conflit d'usage avec l'hôtel Ibis est en cours mais prend note de cette information.

Toutes les demandes seront transmises et étudiées par les services compétents.

La Présidente remercie l'assemblée.

La séance est levée à 19h30.


**La Présidente déléguée du
Conseil de Quartier
Véronique GARDEUR-BANCEL**